

CONSIGNES ET PLANS DE SÉCURITÉ

EN CAS D'INCIDENT : ODEURS SUSPECTES,

Prévenez immédiatement :

Maxime VILLE, adjoint au Maire : 06.32.39.64.86

En l'absence, Christian CROS, Maire délégué à la commune de Saint Julien Labrousse : 06.89.84.80.10

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE

Prévenez immédiatement : **18 ou 112**

EN CAS D'INCENDIE :

Prévenez immédiatement : **18 ou 112** – Un téléphone est mis à votre disposition dans le hall de la salle des fêtes.

- **ALARMER** : Appuyez sur le bouton d'alarme le plus proche – Transmettez l'alerte aux Sapeurs-Pompiers et prenez les mesures pour les accueillir et les diriger vers le lieu du sinistre.
- **ATTAQUER** : Si possible, attaquez le foyer au moyen d'un extincteur : à la base des flammes.

SANS PRENDRE DE RISQUES



CONSIGNES



1 Si possible **ATTAQUEZ** le foyer au moyen d'un extincteur à la base des flammes.



2 A l'audition d'un des signaux d'évacuation ou sur ordre d'un responsable,



3 Dirigez vous sans précipitation et en ordre vers la sortie . Ne revenez jamais en arrière.



En cas de fumée, **BAISSEZ VOUS**, l'air frais est près du sol.



Ne prenez jamais l'ascenseur, optez plutôt pour l'escalier le plus proche.



POINT DE RASSEMBLEMENT :
Dans la cour
ou Parking **P**
ou :

CONSIGNES ET PLANS DE SÉCURITÉ



CONSIGNES D'EVACUATION DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)

Définition d'une PMR : Toute personne ayant un handicap (permanent ou temporaire) limitant ou empêchant leur évacuation rapide par elle-même.

Qui prend en charge et aide une PMR ?

L'ensemble des personnes présentes valides.

Que faire en cas d'incident ?

1. Mettre la PMR en sécurité : Accompagner la PMR dans un lieu opposé à l'incendie qui est désenfumé et protégé du rayonnement thermique. Le point de rassemblement le plus sur sera la cour à l'extérieure du bâtiment : le parking.
2. Prévenir immédiatement les secours de sa présence dans le bâtiment en cas d'impossibilité de l'évacuer.

CONSIGNES D'EVACUATION GENERALES :

- Dès l'audition du signal d'alerte dirigez-vous vers la sortie en suivant le balisage d'évacuation,
- Dans la fumée : baissez-vous,
- Ne revenez pas en arrière, sauf sur ordre,
- Ne passez pas par votre vestiaire,
- Sortez et veillez à ne pas gêner l'intervention des secours.